

A Monsieur Patrick Opezzo commissaire enquêteur
Permanence de l'hôtel de ville de Hérouville Saint Clair
le 16 Décembre 2011.

Monsieur le commissaire enquêteur,

Un mois s'est écoulé depuis le 17 Novembre 2011, jour où j'ai découvert l'existence du projet de création d'un terminal conteneurs quai de Calix présenté par PNA, lors d'une réunion de cadre de vie dans ma commune Hérouville Saint Clair.

En un mois nous avons dû découvrir le très gros dossier du projet en mairie, interroger les riverains sur leur connaissance du projet, les informer pour la totalité, avec les petits moyens qui étaient les nôtres, à savoir : porte à porte, tracts dans les boîtes aux lettres, communiqués de presse, interviews radio et TV, et invitation à une conférence de presse le 3 Décembre 2011, afin d'informer la population ignorante du projet.

A ce jour nos recherches concernant ce dossier se sont enrichies de constatations et d'inquiétudes supplémentaires à celles que je vous avais transmis le 25 Novembre dernier lors de votre permanence à Caen.

Nous vous avons formulé nos inquiétudes premières concernant les nuisances sonores, visuelles du fait de la proximité du site retenu soit à 250 mètres des premières habitations, nous vous avons également interrogé sur les plages horaires d'activité de cette plateforme, ainsi que sur la nature des marchandises transportées.

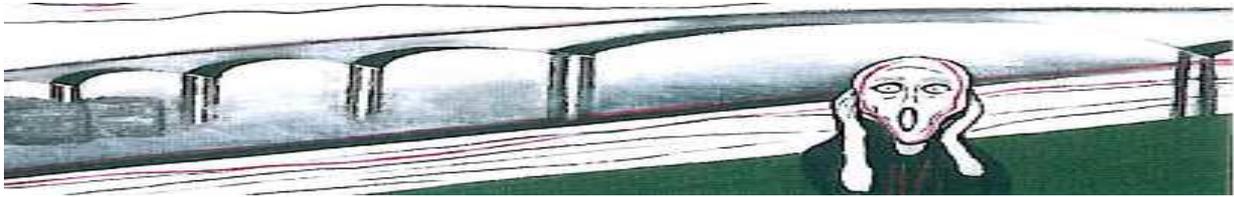
Une réunion publique a enfin été instaurée le 7 Décembre suivant notre demande du 25 Novembre, au cours de laquelle nous n'avons toujours pas obtenu réponse sur les points évoqués.

Nos inquiétudes se sont renforcées de par le manque de réponses, et nous avons poursuivi nos recherches concernant notamment la nature des marchandises transportées et avons pris connaissance d'une demande de marché public de la part de PNA concernant la conteneurisation de matières dangereuses. Pourquoi ?

Notre inquiétude est encore grandissante lorsque nous apprenons qu'une concertation est en cours pour l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques du Dépôt Pétrolier Côtier à Mondeville.

Il s'avère que cette concertation de 18 mois se terminera le 21 Juin prochain si elle n'est pas prorogée, et qu'après cette date l'installation du terminal souhaitée par PNA sera compromise du fait du nouveau zonage classant une partie du site projeté en zone F+, et rendant impossible toute nouvelle activité et extensions .

Comment ne pas imaginer alors, que la précipitation de PNA à vouloir implanter ce terminal en toute discrétion n'ait pas de lien avec ces deux éléments ?



Il a été dit dans la presse et dans les différents conseils municipaux, que les peurs avaient été entretenues, soit par les médias, soit par la commune d'Hérouville Saint clair, soit par les opposants au projet, mais nous sommes riverains depuis de longues années, et nous connaissons parfaitement le lieu ou nous demeurons et les réactions naturelles de notre environnement.

Nous savons pour le vivre au quotidien que notre canal nous restitue par effet de ricochet et de façon décuplée le moindre bruit ; nous apprécions également qu'à l'heure actuelle un réverbère sur deux soit allumé sur le pont de Calix la nuit, et que ceux de tout le chemin de halage soient éteints les mêmes nuits !

Nous apprécions également **le calme retrouvé la nuit** après une journée de passage intensif sur le viaduc de Calix des véhicules circulant sur le périphérique !!

Nous avons également connaissance des risques Seveso engendrés par notre voisin le Dépôt Pétrolier Côtier à Mondeville, et je dirais pour finir que nous nous sommes installés ici en connaissance de cause !

Aussi aujourd'hui, nous considérons que notre sécurité et notre cadre de vie sont gravement menacés par le projet précipité de PNA et nous vous transmettons notre opposition à sa réalisation par le biais d'une pétition que nous vous remettons ce jour.

Notre souhait n'étant pas de nous opposer au projet même si sa viabilité économique n'est toujours pas prouvée à ce jour, nous nous interrogeons sur les réelles investigations qui ont été menées sur les autres sites portuaires et notamment le site portuaire de Blainville pour lequel les derniers travaux réalisés (investissement pour agrandir la zone d'évitement) avaient laissé supposer un développement de son activité.

Je vous le disais en préambule, un mois s'est écoulé.

Nous vous avons demandé lors de votre permanence le 25 Novembre, puis lors de la réunion publique du 7 Décembre, un délai pour peaufiner nos consultations et investigations, je vous réitère ce jour cette demande d'un délai supplémentaire d'un mois .

Je vous prie d'agréer Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le collectif SOS CALIX
Mme Christel LORY.